

LES PROGRAMMES EUROPÉENS DE COOPÉRATION INTERRÉGIONALE

Lorenzo Appolonia

Les projets auxquels la Surintendance des activités et des biens culturels participe en qualité de chef de file/partenaire (programmation 2007/2013) sont les suivants :

- a) Italie - France, ALCOTRA 2007/2013 :
- n° 103 Patrimoine transfrontalier au Petit-Saint-Bernard, au titre des années 2010, 2011, 2012 et 2013 ;
 - n° 107 AVER. Anciens Vestiges En Ruine, au titre des années 2010, 2011, 2012 et 2013 ;
 - n° 204 Phénix. Renaissance des patrimoines, au titre des années 2013 et 2014.

- b) Italie - Suisse, 2007/2013 :
- ID 33883232 La via Consolare delle Gallie (La voie consulaire des Gaules), au titre des années 2013, 2014 et 2015.

Toujours dans le cadre de la programmation 2007/2013, le Bureau des projets cofinancés a exercé le contrôle de la mise en œuvre, en qualité de contrôleur de premier niveau, au titre des projets suivants :

- c) Italie - France, ALCOTRA 2007/2013 :
- n° 046 Les racines du goût ;
 - n° 085 Traditions actuelles ;
 - n° 100 Patrimoines en chemin.

- d) Italie - Suisse, 2007/2013 :
- ID 9608950 ECHI Etnografie Italo Svizzere per la valorizzazione del patrimonio immateriale (Ethnographies italo-suisse pour la valorisation du patrimoine immatériel).

Le projet **Patrimoine transfrontalier** a été achevé pour ce qui est de sa partie la plus complexe, à savoir, la modification du tracé de la route nationale n° 26 à proximité du cromlech (cercle de pierres dressées) au col du Petit-Saint-Bernard. Ce résultat ne manquera certainement pas de surprendre tous ceux qui monteront au col lors de sa réouverture pour l'été 2013. Le cromlech est enfin complètement dégagé et visible dans sa totalité et la route le contourne maintenant par l'amont. Par ailleurs, des installations pédagogiques permettront d'améliorer la compréhension de ce monument.

Le projet **AVER** est également arrivé à son terme avec l'achèvement des fouilles et la mise en sécurité des murs du château de Graines, au Val d'AYas. D'autres actions ont concerné la zone du château de Saint-Marcel, dont la couverture a été rénovée afin d'en protéger les murs, et un modèle de gestion, qui sera présenté à la population locale, a été élaboré pour ce monument. La durée du projet a été prolongée de deux mois en 2013, pour compléter la réalisation de plaques et de panneaux d'information sur les travaux effectués dans ces deux châteaux. Le colloque international sur le projet AVER - qui s'est tenu à Aoste du 29 novembre au 1^{er} décembre 2012 et au cours duquel des représentants des communautés scientifiques française et italienne ont pu échanger leurs expériences - a permis de vérifier l'importance de cette activité de valorisation et de récupération de châteaux en ruine et a suscité l'intérêt et la participation de quelque 150 personnes. La publication et la distribution des actes de ce colloque représentent non seulement l'une des étapes du projet, mais également

un moyen de faire connaître aux citoyens les actions réalisées grâce aux financements européens. La distribution de cette publication à l'échelon national et international assurera une meilleure et plus ample connaissance des activités réalisées dans le cadre de ce projet visant à sauvegarder un patrimoine culturel souvent oublié et en ruine, mais très dense et important pour l'histoire de la Vallée d'Aoste et des communautés locales.

Les activités effectuées en 2012 n'ont pas concerné uniquement les contrôles et la gestion des travaux déjà commencés : en effet, deux appels à financement ont été publiés en vue de deux autres projets de coopération transfrontalière répartis au niveau des communautés territoriales.

Le projet **Phénix** a pour partenaires italiens, en sus de la Surintendance, la Commune d'Arnad, tandis que le projet français est réalisé par le Conseil Général de Haute-Savoie et par la Commune de Sixt-Fer-à-Cheval. Pour ce qui est de la Vallée d'Aoste, il a été prévu de mettre en place un processus de collaboration avec la communauté d'Arnad et les communautés limitrophes, en vue de la définition des perspectives de récupération et de valorisation du Château Vallaise, récemment acheté par l'Administration régionale. Cette tentative de modernisation des processus de gestion vise en particulier à assurer la participation des communautés au projet, afin que celles-ci comprennent bien que la réalisation de ce dernier est dans leur intérêt, puisqu'il s'agit de leur héritage culturel, et que la gestion d'un bien historique d'une telle importance doit être insérée dans les stratégies de développement économique du territoire. Les phases initiales de valorisation de ce site ne constitueront que la moindre part d'un processus beaucoup plus complexe auquel devront participer les communautés politiques, économiques et sociales qui pourront établir des liens avec le château, dans la droite ligne d'une démarche qui a depuis longtemps été définie comme la seule possible pour un bon fonctionnement du « système culture » qui relève à la fois du patrimoine et de l'économie générale du territoire.

Le second projet, **La via Consolare delle Gallie** a été élaboré en 2012 et a pour partenaires institutionnels la Surintendance régionale de la Vallée d'Aoste et le Canton du Valais. Ceux-ci ont poursuivi la collaboration fructueuse qu'ils avaient développée dans le cadre du projet *Alpis Pœnina*. Une voie à travers l'Europe. Leurs nouveaux objectifs sont la récupération et la valorisation du tronçon de voie romaine qui mène au col du Grand-Saint-Bernard : il s'agit dans ce cas d'aménager des espaces permettant de souligner la présence de la voie romaine et la valeur historique de celle-ci. En effet, la voie francigène et la route napoléonienne reprennent en grande partie le tracé romain, un fait qui souligne l'importance de cette antique voirie qui desservait les deux cols et les axes transalpins les empruntant. Pour ces travaux de récupération et de valorisation, il sera fait appel à de nouvelles technologies afin d'intégrer les nombreux vestiges du passé aux activités et aux itinéraires touristiques actuels, qui sont parfois précisément implantés sur ces traces historiques indélébiles de notre patrimoine culturel.